



COMITE D'ORGANISATION LOCAL DE BASKET-BALL DU PUY-DE-DÔME

COMPTE RENDU

*Assemblée Générale du 07 juillet 2017
Maison des Sports de Clermont-Ferrand*

1. OUVERTURE DE L' ASSEMBLEE PAR LE PRESIDENT

(G. NIVELON)

Accueil par le Président du Comité

(G. NIVELON)

Gérald NIVELON, Président du Comité d'Organisation Local procède à l'ouverture de cette Assemblée Générale.

Accueil par le représentant du Maire de Clermont-Ferrand

(C. BERTUCAT)

Christophe BERTUCAT, représentant de M. le Maire de Clermont-Ferrand, procède à son discours d'accueil des participants.

Accueil par le Président du Stade Clermontois Basket Auvergne

(G. BESSON)

Gilles BESSON, Président du Stade Clermontois Basket Auvergne, procède à son discours d'accueil des participants.

Bonjour à tous, élus, dirigeants et amis du basket,

C'est avec grand plaisir que le Stade Clermontois Basket Auvergne a répondu présent à la sollicitation de Gérald pour organiser l'Assemblée Générale du Comité Départemental de Basket.

C'est le prolongement naturel des relations de confiance, à la fois amicales et de travail que nous poursuivons depuis longtemps, liens encore renforcés par la présence de Dominique dans les instances dirigeantes de nos 2 structures.

Je ne vais pas alourdir inutilement cette Assemblée Générale en faisant l'historique du club depuis sa création en 1930, je crois que vous m'en serez reconnaissant.

Rappelons simplement que ce club a connu des périodes brillantes dans un passé récent. Le haut niveau pratiqué dans cette Maison des Sports avec des titres de champion de France NM1 et ProB ainsi que 4 saisons passées en ProA au début des années 2000.

Nous avons été heureux de revoir Jean Aimé Toupaine et Dounia Issa lors du tournoi international d'il y a 2 semaines et j'ai plaisir à vous présenter le maillot NBA de Joffrey Lauvergne, gagné par nos U11 à l'occasion du challenge départemental. Rappelons que Joffrey a évolué quelques saisons dans ce club dans ses jeunes années.

Nous sommes toujours un club acteur de la formation avec un label «Ecole Française de Mini Basket» obtenu en 2015 et le label «Club Formateur Elite Masculin» qui nous est attribué chaque année sans discontinuer depuis 2010.

Ces efforts en direction de la formation ne se sont pas traduits en résultats probants au niveau seniors, puisque cette année encore nous avons échoué à nous maintenir au niveau national, ce qui nous vaudra le plaisir la saison prochaine de revenir dans le championnat régional pour y disputer quelques derbys clermontois dont nous avons perdu la saveur depuis plusieurs années.

Bien sûr nous sommes ravis de recevoir tous nos amis du basket puydomois avec qui nous aurons plaisir à partager le verre de l'amitié à l'issue de cette assemblée ainsi qu'un repas pour ceux qui ont décidé de prolonger la soirée avec nous, qui je l'espère vous réglera.

Bonne fin d'assemblée générale à tous.

2. RAPPORT MORAL

Rapport moral du Comité d'Organisation Local

(G. NIVELON)

Le Président du Comité d'Organisation Local donne lecture du Rapport Moral et d'activité pour la saison 2016 – 2017.

3. RAPPORT D'ACTIVITE

Rapport d'activité du Comité d'Organisation Local

(J. CIPIERE)

Le Secrétaire Général du Comité d'Organisation Local donne lecture du Rapport Moral et d'activité pour la saison 2016 – 2017.

Le COL Basket 63 est une association type loi 1901. Etroitement liée au Comité Départemental du Puy de Dôme et administrée par 8 membres, elle a pour but la pratique et la promotion du basketball, l'organisation d'évènements sportifs locaux, nationaux, européens ou internationaux devant se dérouler en France, y compris l'ensemble des compétitions, préparations et/ou phases préparatoires. Elle peut accomplir tout autre acte dès lors qu'il concourt à la réalisation de l'évènement visé, ainsi que toutes actions liées à la promotion, à l'animation, et au développement du Basket Ball.

Sa principale activité pour l'année 2016 a été l'organisation du match international féminin opposant la France à la Croatie. Cette rencontre s'est déroulée le mercredi 23 novembre 2016 dans l'enceinte de la Maison des Sports de Clermont-Ferrand. Ce match a vu la France triompher de la Croatie devant près de 5000 spectateurs enthousiastes. Cette manifestation a débuté bien amont. Dès le mois de novembre 2015 le Comité Départemental déposait sa candidature pour l'organisation de cet événement. Mais c'est à partir du mois de mars 2016 que les choses sérieuses ont commencé après l'attribution à notre comité de cette rencontre par la FFBB.

10 personnes ont travaillé pendant presque 9 mois pour préparer cette manifestation. L'organisation du match France c/Italie de 2013 a été une bonne expérience pour mener à bien ce projet. La réussite du jour J n'a été rendu possible que par la formidable mobilisation des bénévoles. En effet, 130 personnes ont œuvré avec passion et enthousiasme pour que ce match soit une totale réussite. Qu'elles en soient vivement remerciées.

Quelques chiffres pour illustrer cet événement :

- on peut estimer à environ 5800 le nombre d'heures qui a été nécessaire pour l'organisation de cette manifestation
- 140, comme le nombre de nuits d'hôtels engendré par cette rencontre
- 120, le nombre de bénévoles
- 15, le nombre d'entreprises locales qui ont participé au bon déroulement du match (hôtels, transports, sécurité, traiteur, communication, ...)
- le 2 décembre, date à laquelle l'ensemble des bénévoles a été réuni pour une soirée conviviale : visite guidée du stade Marcel Michelin ainsi que du nouvel espace « ASM Expérience » avant de finir au siège du comité pour clôturer autour d'un casse-croûte cette aventure.

Vote du rapport d'activité du Comité d'Organisation Local

Le rapport d'activité est adopté à l'unanimité.

4. RAPPORT FINANCIER

Rapport financier du Comité d'Organisation Local

(J.P SERRE)

Le Trésorier donne lecture du Rapport Financier pour la saison 2016 – 2017.

Je vous présente ici le 1^{er} rapport financier du Comité d'Organisation Local Basket 63 qui a été mis en place l'an dernier par rapport au risque de fiscalisation de nos activités. Bonne nouvelle, finalement nous ne sommes pas soumis à impôt !

Sur l'année 2016, la seule organisation est le match de l'équipe de France féminine (France / Croatie). Toutes les dépenses ont été maîtrisées. Niveau recette, les aides publiques ont été moins importantes qu'espéré. Elles ont été globalement compensées par les apports financiers des 2 fédérations.

L'excédent provient surtout de la réussite de la billetterie.

Résultat de 19 287.98€ qui seront affectés en report à nouveau.

Vote du rapport financier du Comité d'Organisation Local

Suite au rapport des vérificateurs aux comptes (Jean Claude DABERT et Gérard TORD), le Président soumet aux voix le rapport financier tel que remis en amont de l'Assemblée Générale.

Le compte de résultat et le Rapport financier sont adoptés à l'unanimité.

Affectation du résultat financier du Comité d'Organisation Local

En accord avec le Trésorier Général, le Président propose d'affecter le résultat en report à nouveau.

Pas de question. Pas d'intervention.

Le Président soumet aux voix l'affectation du résultat.

L'affectation est adoptée à l'unanimité.

5. BUDGET PREVISIONNEL

Budget prévisionnel du Comité d'Organisation Local

(J.P SERRE)

A ce jour aucun budget prévisionnel n'a été établi pour 2018.

Vote du budget prévisionnel du Comité d'Organisation Local

Le Président invite les délégués des clubs à intervenir. Pas de question, pas d'intervention.

6. MODIFICATIONS DES STATUTS

Statuts du Comité d'Organisation Local

(G. NIVELON)

Dans le cadre de l'organisation des journées médicales 2018, l'objet de l'association doit être modifié :

L'association a pour but :

- la pratique et la promotion du basket ball, l'organisation d'événements sportifs locaux, nationaux, européens ou internationaux devant se dérouler en France, en ce compris l'ensemble des compétitions, préparations et/ou phases préparatoires.
- l'organisation de journées de formation des médecins et kinésithérapeutes des équipes de France, médecins des Ligues Régionales et des Comités Départementaux, médecins agréés par les différentes Fédérations, médecins du sport, médecins du sport et toutes autres professions médicales liées à la pratique du sport.

Elle peut accomplir tout autre acte dès lors qu'il concourt à la réalisation de l'évènement visé, ainsi que toutes actions liées à la promotion, à l'animation, et au développement du Basket Ball.

Elle peut ainsi et notamment:

- Préparer en accord avec les administrations et collectivités intéressées, le programme des réalisations de toute nature nécessaire à la bonne organisation générale et technique ;
- Participer à la conception des différents aménagements nécessaires à la réalisation des équipements devant servir à l'organisation de ces championnats ;
- Etre saisie de tout projet ayant pour but de faire évoluer la structure juridique de l'association, afin d'atteindre l'objectif qui lui est assigné.

L'association est sans but lucratif, d'intérêt général et à caractère culturel, éducatif et sportif.

L'assemblée n'émet aucune remarque concernant cette proposition.

La modification de statuts est adoptée.

7. INTERVENTIONS DES PERSONNALITES

Audrey IMBERDIS – Comité USEP 63

Audrey IMBERDIS, représentante du Comité USEP 63, procède à son intervention.

Nathalie ALBUISSON – DDCS, Inspectrice de la jeunesse et des sports

Nathalie ALBUISSON, représentante de la Direction Départementale de la cohésion sociale, procède à son intervention.

8. CLOTURE

(G. NIVELON)

Gérald NIVELON remercie l'ensemble des participants et clôt l'Assemblée Générale.

Le Président



Le Secrétaire Général



Le PV sera soumis à l'Assemblée Générale du 29 juin 2018 pour adoption.